



))) L' ECHO MUNICIPAL

Pommiers la Placette

N° 21 / décembre 2011

Le mot du maire



Michel BADY

ACTUALITES

Nouveau Conseil municipal
de Pommiers la Placette



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi 11h-12h et 14h-17h
Mercredi 17h-19h/Samedi 10h-12h

SOMMAIRE

CM du 15 décembre
Informations mairie
Divers



www.mairie-pommierslaplacette.com

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 15 décembre 2011

L'an deux mil onze, le 15 décembre à 20 H 30, le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS LA PLACETTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BADY, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

nombre de conseillers présents : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2011

Etaient présents : Michel BADY, Jean-Christophe LEVEQUE, Roger PELLERIN, Jean-François GENEVE, Nadine GERVASONI, Pascale BAUD, Philippe GUILLAUD, Philippe BUISSIERE, Bruno SAGE, arrivée de Philippe GUILLAUD, Anne-marie GENEVE, Fabrice BERNARD-GUELLE, Albino RIBEIRO, Bruno VARALE, Jérôme AUBRETON (départ après le premier point de l'ordre du jour).

Absents : Charlotte CARTA-LOTITO (pas de pouvoir),

Secrétaire de séance : Jean-Christophe LEVEQUE.

Ordre du jour

Présentation des demandes de subvention par les enfants de l'école.



Le Conseil Municipal a accueilli 6 enfants ainsi que le directeur de l'école de Pommiers pour la présentation du projet de sorties scolaires (séjour en péniche sur le canal du midi et 3 sorties de ski de fonds). Pour le premier projet, la demande de subvention s'élève à **3000€** et pour le deuxième à **752€**. Le Conseil Municipal remercie les enfants et le directeur pour leur sympathique présentation et leurs explications. Les demandes seront examinées lors de la préparation du budget au mois de Mars 2012.

Résultats des élections municipales complémentaires.

Mr le Maire présente les résultats électoraux et les personnes élues : Annie Genève, Bruno Varale, Albin Ribeiro, Fabrice Bernard-Guelle et Jérôme Aubreton suite à la proclamation des résultats du premier tour. Il informe de la requête en annulation de l'élection de Jérôme Aubreton déposée par le Préfet de l'Isère suite au nombre insuffisant de voix obtenues par ce candidat pour respecter le minimum représentant le **quart des inscrits** sur les listes électorales.

Mr Aubreton, compte tenu de cette situation et en attente de la décision du Tribunal Administratif, annonce qu'il se retire du Conseil Municipal et quitte la salle du Conseil à 21h40.

Roger Pellerin fait remarquer que l'organisation des prochains scrutins nécessitera l'information préalable des scrutateurs et des assesseurs pour la tenue du bureau de vote.

Finances

Décision Modificative n° 4 /

- Investissement : financement assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux de rénovation énergétique de la Cure.
- Fonctionnement : régularisation d'écritures.

Voté à l'unanimité (13 pour).

Versement d'une subvention au Sou

Monsieur Jean-Christophe LEVEQUE, 1^{er} adjoint informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil Général de l'Isère a mis en place un nouveau dispositif d'aide au financement des sorties scolaires destiné aux communes et aux EPCI.

Le dispositif qui consistait à financer les coopératives scolaires, est arrêté depuis l'année 2010-2011 au profit de ce nouveau dispositif d'aide aux communes.

L'association « Sous les Pommiers » qui finance pour partie les sorties scolaires, ne perçoit plus, par conséquent, de subventions du Conseil Général de l'Isère. Afin de pallier à cette absence de versement, Mr Jean-Christophe LEVEQUE propose le versement de la subvention du Conseil Général d'un montant de **286,41 euros** à l'association « Sous les Pommiers ».

Voté à l'unanimité (13 pour).

Travaux

- Dossier Pierrefit présenté par Roger Pellerin : le PV de fin de travaux sera rédigé dans les prochains jours, les travaux de ce chantier étant achevés.

- Accès carrossables aux parcelles agricoles du hameau de L'Ayat. Mr le Maire présente le projet d'échanges de parcelles au hameau de L'Ayat pour rendre accessibles les

parcelles enclavées aux engins d'exploitation.

Adopté à l'unanimité : 12 voix (M Guillaud s'est absenté).

Présentation des demandes d'urbanisme

- DP Mr Gérard SANGLERAT le 10/10/2011 pour remplacement d'un garde-corps par une véranda, 262 route de Voreppe. *Avis favorable mairie.*
- CU opérationnel Mr Claude GENEVE le 07/11/2011 pour construction d'un gîte rural au 333, route de l'ancienne église, sur parcelle n° C233 de 1346m²
- CU opérationnel Mr Claude GENEVE le 08/11/2011 pour construction de deux maisons d'habitation sur parcelle n° C385 de 2400m².
- CU information de SCP LEGRAND, notaire à Voiron le 15/11/2011 pour parcelle A1007 de 1500m² Col de la Placette ;
- PC Mme et Mr REJASSE le 24/11/2011 pour construction d'une habitation parcelle C3-4-104 de 64m² route de l'ancienne église,
- CU Mme Eliane DELATTRE le 05/12/2011 pour construction d'une habitation parcelle C74 de 1500 m² route de l'ancienne église.

Question diverses

Jean Christophe LEVEQUE, 1^{er} adjoint informe le Conseil Municipal de la convocation d'un conseil municipal privé mercredi 21/12 pour étudier la situation de l'école et proposer des mesures afin de maintenir les effectifs de l'école communale et de la convocation de la commission des finances lundi 19/12 à 20h30.

Mr le Maire présente au Conseil Municipal la liste des commissions municipales pour demander aux nouveaux élus de s'inscrire au sein de ces dernières. Plusieurs propositions sont faites. Une commission Patrimoine, archives et cimetière, sera mise en place.

Roger Pellerin informe le Conseil Municipal du rendez-vous entre le responsable de la DDT et lui-même pour la remise des derniers comptages de fréquentation du CD 520 qui a eu lieu le 30/11. Une réunion sera prochainement organisée pour présenter les résultats de cette étude.

Il informe également de la réunion sur les travaux concernant le réseau d'adduction d'eau de la commune de Voreppe (installation de filtres, mise en place du turbinage, reprise des conduites, possibilité de mise en gabarit pour les services incendie, etc.) qui concerneront de nombreux riverains de notre commune.

Réunion pour présentation des travaux sur l'alimentation en eau entre Pommiers la Placette, Voreppe, Saint Joseph de Rivière et Saint Julien de Ratz.

Présentation faite par Mr Pierre LANGUINIER (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Mr Tamporal, Mr Weill (SOGREAH).

Problème de turbidité

1/ Unité de production de l'eau (UPEP) : réservoir de Baronnière de 150m3

3500m3/jour soit 180m3/heure Installation de filtration : **Prix : 1 900 000 euros**

2/Canalisation UPEP Pommiers/Voreppe / canalisations à remplacer sur la commune

3/Canalisation UPEP St Julien/St Joseph **Prix : 900 000 euros**

4/Production d'électricité

Pommiers -Voreppe / Malossane le haut -Malossane le bas **Prix : 600 000 euros**

5/Planning des travaux :

Station : 2014/2015 / Canalisation : 2012-2013-2014/ Turbinage : 2013-2014

Ce projet passera en commission Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais début 2012.

Le PC de la station sera déposé par l'entreprise choisie. Bâtiment béton - Façade bois- Terrasses végétalisées- plus de 170m2 de base- Parking pour les riverains.

Une servitude de passage sera demandée aux propriétaires pour passage de la canalisation et pour le bâtiment.

Fin du conseil à 0h30.

Informations mairie

Calendrier électoral 2012

Les Présidentielles : dimanche 22 avril et dimanche 6 mai

Les Législatives : dimanche 10 juin et dimanche 17 juin

Pour voter, il faut :

Etre âgé de 18 ans, avoir la nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.

Etre inscrit sur la liste électorale de son lieu de résidence.

Pour être électeur en 2012, il faut s'inscrire à la mairie avant le **31 décembre 2011** en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. L'inscription par courrier est admise sur un formulaire agréé disponible sur www.voiron.fr rubrique citoyenneté / élections.

La mairie de Pommiers la Placette sera fermée

du lundi 26 décembre au dimanche 1^{er} janvier.

Une permanence sera assurée

le mercredi 28 de 17h à 19h et le samedi 31 de 10h à 12 h.



Vœux de la municipalité de Pommiers la Placette

samedi 07 janvier 2012 à 18h30

Maison du Temps Libre

Projection vidéo , rencontre avec les nouveaux élus , pot de l'amitié

Joyeux Noël!!!

